

*Risum teneatis amici!* Le plus curieux, après tout cela, c'est de voir l'archevêque de Québec venir à son tour avouer, aussi publiquement, que ce n'est pas un schisme ni une hérésie de différer d'opinion avec Laval ou de s'opposer à sa requête ! Tous ces écrits, ne servent que notre cause et la Divine Providence amène ainsi tous les événements pour protéger Montréal. Bénissons-la !

Mais quelques mots encore pour finir.

Ce reproche si injuste de l'archevêque de Québec qui, dans sa lettre, compare l'Ecole aux *communeux* force encore Mgr Bourget à relever cette fausse accusation, son témoignage peut-il être suspect ? D'ailleurs qui oserait confondre une communauté religieuse avec une corporation, créée par un pouvoir protestant, et composée de professeurs qui professent des théories comme celle de l'influence indue ?

Et les hommes aux idées les plus avancées ne sont-ils pas tous des amis et des soutiens de Laval ?

Qu'il est regrettable que l'Université Laval n'ait pas imité la sage conduite de l'Ecole de Médecine qui, voyant la charte, le décret et la bulle canonique, et les voyant tous violés, a signifié à Laval qu'elle garderait le *statu quo* jusqu'à ce que Rome, à qui elle allait en appeler réglât la chose d'une manière solide et définitive, promettant d'avance de s'y conformer.

Ce n'était alors qu'un *projet*, à l'exécution duquel les évêques en union avec Laval devaient travailler sur certaines bases définies dans le décret de Rome de 1876.

En attendant ainsi, il n'y aurait rien eu en souffrance, puisque Montréal avait son Ecole et Québec son Université. Que de scandales et de désagréments auraient ainsi été évités !

Par suite de cette précipitation, Laval a désobéi à Rome en formant de nouvelles écoles à Montréal, et a dérogé ainsi à sa charte impériale !

Laval a désobéi à Rome en cherchant à détruire l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal qu'elle devait en se